



Dossier d'inscription
Préparation à l'examen Final
du Diplôme d'État d'Accompagnateur en Moyenne Montagne

A retourner aux 3 adresses suivantes :

inscriptions@creps-vichy.sports.gouv.fr

michael.roux@creps-vichy.sports.gouv.fr

elisabeth.deat@creps-vichy.sports.gouv.fr

| | |
|---|---|
| Nom : | Sexe : M / F |
| Prénom : | |
| Date de naissance : | |
| Lieu de naissance : | Pays de naissance : |
| Adresse : | |
| Code postal : | Ville : |
| Tél. : | Mail : |
| Type de prise en charge financière : | |
| Êtes-vous en situation de handicap : O / N | <input type="checkbox"/> Moteur <input type="checkbox"/> Sensoriel <input type="checkbox"/> Cognitif <input type="checkbox"/> Psychique |
| Avez-vous des besoins spécifiques d'accompagnement ou de compensation : | |

Pièces obligatoires à fournir :

- Pages 1 et 2 complétées

Période de formation : du 21 janvier au 3 septembre 2021, selon calendrier.

Modalités : Alternance de cours théoriques (QCM) et de pratiques de terrain en milieu montagnard.

Lieux : Massif Central – Volcans d'Auvergne (les lieux de rendez-vous précis vous seront communiqués avec la convocation).

Matériel : Prévoir un sac de randonnée et une tenue sportive adaptée à toutes conditions de pratique en montagne (pluie, vent, froid...), et le nécessaire pour prendre des notes.

Coût : 7,50 € / heure de formation (toutes formules).

Consultez les dates et le détail des épreuves de l'examen sur la fiche information du site internet :



CREPS Auvergne-Rhône-Alpes
— Vichy
2 route de Charmeil
BP 40013
03321 Bellerive-sur-Allier Cedex
Tél. 04 70 59 85 60
direction@creps-vichy.sports.gouv.fr





https://www.creps-vichy.sports.gouv.fr/download.php?code=probatoire_DEAMM

La formule souhaitée (cocher les cases qui vous intéressent) :

| CURSUS 2021 | Inscription avant le : | Dates | Lieu de formation | Horaires | Volume horaire | Choix stagiaire |
|----------------------|------------------------|------------|-------------------|-------------|----------------|-----------------|
| Lecture de paysage 1 | 14-janv-21 | 28-janv-21 | À distance | 18h00-20h30 | 2h30 | |
| Lecture de paysage 2 | 02-févr-21 | 16-févr-21 | À distance | 18h00-20h30 | 2h30 | |
| Lecture de paysage 3 | 24 -fév- 2021 | 09-mars-21 | À distance | 18h00-20h30 | 2h30 | |
| Lecture de paysage 4 | 7-sept-21 | 21-sept-21 | À distance | 18h00-20h30 | 2h30 | |
| Lecture de paysage 5 | 9-sept-21 | 23-sept-21 | À distance | 18h00-20h30 | 2h30 | |
| Lecture de paysage 6 | 24-sept-2021 | 08-oct-21 | À distance | 18h00-20h30 | 2h30 | |

Total heures :

Fait à, le Signature :

Responsable pédagogique :

Michaël ROUX – 06 27 16 33 28 – michael.roux@creps-vichy.sports.gouv.fr

Chargée du suivi administratif et financier :

Elisabeth DÉAT – 04 70 59 52 97 - elisabeth.deat@creps-vichy.sports.gouv.fr



CREPS Auvergne-Rhône-Alpes
– Vichy
2 route de Charmeil
BP 40013
03321 Bellerive-sur-Allier Cedex
Tél. 04 70 59 85 60
direction@creps-vichy.sports.gouv.fr



CENTRE LABELISÉ
PALIER BRONZE



CREPS
Auvergne-Rhône-Alpes
— Vichy

Autorisation d'utilisation d'image

Je soussigné (nom du stagiaire) :

Demeurant à :

autorise le CREPS Auvergne-Rhône-Alpes Vichy à me photographier dans le cadre de la préparation à l'examen probatoire et à utiliser mon image;

En conséquence de quoi et conformément aux dispositions relatives au droit à l'image, j'autorise le CREPS Auvergne-Rhône-Alpes Vichy à fixer, reproduire et communiquer au public les photographies prises dans le cadre de la présente.

Les photographies pourront être exploitées et utilisées directement par le CREPS Auvergne-Rhône-Alpes Vichy, sous toute forme et tous supports connus et inconnus à ce jour, dans le monde entier, sans limitation de durée, intégralement ou par extraits.

Le bénéficiaire de l'autorisation s'interdit expressément de procéder à une exploitation des photographies susceptible de porter atteinte à la vie privée ou à la réputation, et d'utiliser les photographies de la présente, dans tout support à caractère pornographique, raciste, xénophobe ou toute autre exploitation préjudiciable.

Je me reconnais être entièrement rempli de mes droits et je ne pourrai prétendre à aucune rémunération pour l'exploitation des droits visés aux présentes.

Je garantis que je ne suis pas lié par un contrat exclusif relatif à l'utilisation de mon image ou de mon nom.

Pour tout litige né de l'interprétation ou de l'exécution des présentes, il est fait attribution expresse de juridiction aux tribunaux français.

Fait à, le.....

Signature :



CREPS Auvergne-Rhône-Alpes
— Vichy
2 route de Charmeil
BP 40013
03321 Bellerive-sur-Allier Cedex
Tél. 04 70 59 85 60
direction@creps-vichy.sports.gouv.fr

